

PROGRAMME D'AMELIORATION ENVIRONNEMENTAL

Notre stratégie est construite et déployée dans notre Programme d'amélioration environnemental

Afin d'atteindre les objectifs chiffrés ambitieux que nous nous sommes fixés, nous avons mis en œuvre un programme d'amélioration environnemental. Il est suivi via des indicateurs et un plan d'actions, et partagé avec le Comité de Management de l'Entreprise. Il vise à intégrer les aspects environnementaux à tous les niveaux de l'entreprise et dans toutes nos activités.

Ce programme reprend les axes majeurs de notre Politique « Ambition environnementale » et vise à réduire notre empreinte environnementale. Les résultats sont présentés 2 fois par an lors des réunions de présentation du Plan Stratégique Partagé. Nous établissons également chaque fin d'année un reporting environnemental qui calcul notamment notre empreinte carbone pour l'entreprise et par personne.

Enfin, pour cadrer cette démarche, nous avons mis en place et maintenons un Système de Management Environnemental certifié ISO : 14001 : 2015 et MASE.

P-SM-220-A 1/2

PROGRAMME D'AMELIORATION ENVIRONNEMENTAL

1. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40% à horizon 2030

- Bâtiment : Remplacer les néons par des leds
- Bâtiment : Optimiser des températures de chauffage et de climatisation
- Mettre en place des panneaux photovoltaïques
- Se rapprocher des fournisseurs d'électricité « verte »
- Mener des actions visant à réduire la pollution numérique
- Déplacement avion / train
- Déplacement voiture perso / mission
- Mise à disposition d'une borne électrique sur le parking
- Mettre en place et encourager le télétravail. L'élargir en cas de pic de pollution
- Renouveler notre parc de véhicules légers par des véhicules électriques ou moins carbonés

2. S'inscrire dans un cycle d'économie circulaire

Eviter, réduire ou compenser l'impact de notre activité :

- Limiter la production de déchets à la source, à travers une démarche d'éco-conception : mieux maîtriser les aspects environnementaux des produits et services en amont et aval de la chaîne de valeur grâce à l'analyse de cycle de vie
- Réduire nos matières premières / Utiliser des consommables recyclés ou écoconçus
- Augmenter la durée de vie de nos produits
- Encourager les pratiques de tri de nos clients par des campagnes et des équipements adaptés
- Trier les déchets et en assurer la traçabilité ultime
- Réparer / Récupérer
- Mener des actions de compensations de notre impact / Travailler avec des associations environnementales

3. Inciter nos parties prenantes à adopter un comportement éco-responsable

- Sensibiliser les salariés, stagiaires, intérimaires, prestataires
- Choisir des fournisseurs et sous-traitants engagés
- Favoriser les initiatives individuelles
- Mettre en place la mobilité verte sous forme de prime aux salariés concernés. Développer le covoiturage, les transports collectifs et les déplacements verts (vélo, à pieds)
- Réaliser des sensibilisations environnementales régulières

P-SM-220-A 2/2